





La République française a connu de nombreux régimes depuis la Révolution : monarchie parlementaire, une première République conventionnelle, puis la dictature napoléonienne devenue monarchie impériale.... Ce n'est que durant le dernier tiers du XIXe siècle que la République s'enracine dans un régime parlementaire marqué par la toute puissance des assemblées, le Sénat et le Parlement. En 1958, la France se dote d'une nouvelle Constitution qui rééquilibre le fonctionnement des institutions. Elle a depuis fait l'objet de plusieurs révisions.

Quelle est la place du citoyen dans la République ? Comment désigne-t-il les représentants qui devront parler et décider en son nom ? Quels sont les scrutins qui lui permettent d'exercer ses pouvoirs ? Beaucoup plus souvent sollicités qu'autrefois, les électeurs boudent de plus en plus souvent les urnes, le vote n'étant pas obligatoire en France. Abstentions et votes blancs ont beaucoup progressé ces dernières années tandis que les ressortissants de l'Union Européenne peuvent désormais participer aux élections municipales et européennes. Qu'est-ce qui change aujourd'hui dans les rapports nationalité - citoyenneté ?

• Le Conseil général du Puv-de-Dôm

DESCRIPTIF TECHNIQUE

- 12 panneaux bâche avec réglettes et œillets pour accrochage
- Dimensions : H 125 x ℓ. 65 cm
- L'usage du scotch double face est absolument interdit
- Emballage : 1 caisse 85 x 40 x 40 cm
- Poids total :15 kg environ
- Surface nécessaire : 25 m linéaires
- Temps de montage : 1 h
- Transport : véhicule de loisirs

- Le Conseil général du Puy-de-Dôme prête gratuitement l'exposition sur le département.
- Durée minimum du prêt : 2 semaines.

CONDITIONS DE PRET

 Transport et assurance à la charge de l'établissement d'accueil.

12 PANNEAUX

- Les institutions françaises
- Les symboles de la République
- Une page d'histoire
- Textes et principes fondateurs
- Voter
- Le Président de la République
- Le Gouvernement
- Assemblée nationale et Sénat
- Comment une loi est votée
- Régions et départements : la décentralisation en action
- La commune
- Les institutions européennes



VALEURS D'ASSURANCE

- Valeur panneau : 110 €
- Valeur caisse : 95 €
- Valeur globale à assurer : 1415 €